

[marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)

PUBLICATION

## ÉTABLISSEMENT

## AVIS DE MARCHÉ

Ville de Montaigu-Vendée (85)

Place de l'Hôtel de Ville

85600 Montaigu-Vendée

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

**Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Montaigu-Vendée (85), Numéro national d'identification : 20008111500012, Mairie Place de l'Hôtel de Ville Montaigu, 85600 Montaigu-Vendée, FRANCE. Tél. : +33 251489492. Courriel : [commande.publique@terresdemontaigu.fr](mailto:commande.publique@terresdemontaigu.fr). Code NUTS : FRG05.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.montaigu-vendee.com/>  
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** SERVICES D'ASSURANCES POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES CONSTITUE ENTRE LA COMMUNE ET LE CCAS DE MONTAIGU-VENDEE

**II.1.2) Code CPV principal**

66510000

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

Souscription des contrats d'assurance du groupement de commandes constitué entre la Commune et le CCAS de MONTAIGU-VENDEE

**II.1.5) Valeur totale estimée**

Valeur estimée hors TVA : 416000 euros.

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 5

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 5

**II.2) DESCRIPTION****LOT N° 1**

**II.2.1) Intitulé :** Assurance des dommages aux biens et des risques annexes

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

66515200

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRG05

Lieu principal d'exécution : MONTAIGU-VENDEE

**II.2.4) Description des prestations**

Assurance des biens immobiliers et mobiliers - Superficie approximative à assurer : Ville 82 006 m<sup>2</sup> et CCAS 2 909 m<sup>2</sup>.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 180000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2027.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à l'offre de base.

La valeur estimée du marché s'entend pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2027.

### LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Assurance des responsabilités et des risques annexes

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66516000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05

Lieu principal d'exécution : MONTAIGU-VENDÉE

II.2.4) Description des prestations

Masse salariale environ : 4 713 852.84€

Conseillers : 43

Effectif : 229

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 60000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2027.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à l'offre de base.

La valeur estimée du marché s'entend pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2027.

### LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66514110

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05

Lieu principal d'exécution : MONTAIGU-VENDEE

### II.2.4) Description des prestations

Nombre approximatif de véhicules et engins : ville 74 et CCAS 3

Kilométrage auto-mission ville 30 000 km et CCAS 2 000 km

### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 160000 euros

### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2027.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

### II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à l'offre de base et à la Prestation Supplémentaire Eventuelle.

Prestation Supplémentaire Eventuelle n°1 : Bris de Machines

La valeur estimée du marché s'entend pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2027

## LOT N° 4

II.2.1) Intitulé : Assurance de la protection juridique de la collectivité

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66513100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05

Lieu principal d'exécution : MONTAIGU-VENDEE

II.2.4) Description des prestations

Masse salariale environ : 4 713 852.84€

Conseillers : 43

Effectif : 229

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 8000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2027.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

### II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.

La valeur estimée du marché s'entend pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2027

### LOT N° 5

II.2.1) Intitulé : Assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66510000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05

Lieu principal d'exécution : MONTAIGU-VENDEE

II.2.4) Description des prestations

Masse salariale environ : 4 713 852.84€

Conseillers : 43

Effectif : 229

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 8000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2024. Jusqu'au : 31 décembre 2027.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.

la valeur estimée s'entend pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2027.

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

DC1 (à jour en avril 2019),

Le pouvoir de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate.

Qualité selon laquelle le candidat agit : agent, courtier, mutuelle... S'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il a saisie et l'étendue de celui-ci.

Compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription

Attestation d'inscription à l'ORIAS

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

DC2 (à jour en avril 2019) (chiffre d'affaires des 3 dernières années),

Une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle signée, mentionnant : la période de validité, la nature des activités garanties, le nom de la compagnie et le n° de contrat. Si le candidat ne peut pas fournir un dc1 ou dc2 joindre une attestation sur l'honneur datée et signée reprenant les éléments indiqués dans le formulaire

Copie du ou des jugements prononcés.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

DC2 (à jour en avril 2019), moyens techniques et humains.

La présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

La preuve de la capacité de l'entreprise pourra être apportée par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant la compétence de l'entreprise dans le domaine souhaité.

Avertissement : la réponse par le biais d'un intermédiaire d'assurances et/ou en coassurance, est considérée comme un groupement conjoint : chaque partie devra fournir les documents ci-dessus à l'exception de « la lettre de candidature » qui devra être produite en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement.

Seront éliminées les entreprises dont la candidature est irrecevable au regard des dispositions légales et réglementaires et dont les références et capacités professionnelles, techniques et financières paraissent insuffisantes au vu des pièces du dossier de candidature. La réponse pourra être présentée, soit par un assureur directement ou par le biais d'un intermédiaire.

En application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24 du Code de la Commande Publique et au vu des conditions spécifiques requises en matière de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire.

En cas de coassurance, elle devra être formée dès la remise des offres (une offre ne couvrant pas 100% du risque sera considérée irrégulière).

Chaque co-assureur devra fournir les documents permettant d'évaluer les capacités économiques techniques et financières tels qu'indiqués dans le présent avis

Une même compagnie d'assurances ne pourra pas présenter une offre seule et par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires (agents, courtiers).

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés****III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Informations relatives à la profession**

**La prestation est réservée à une profession particulière**

**Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :** Le marché est réservé aux entreprises d'assurance et aux intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurances en application des articles L 310-1 et suivants et L 511-1 et suivants du Code des Assurances

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :** Non

**Section IV : Procédure****IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique****IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée : Non

**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Vendredi 27 octobre 2023 - 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 8 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : vendredi 27 octobre 2023 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : L'ouverture n'est pas publique

**Section VI : Renseignements complémentaires**

## VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

## VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

## VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En application des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 et R. 2144-1 du Code de la Commande publique, le candidat retenu devra justifier ne pas être dans un des cas d'interdiction de soumissionner et produire dans les 5 jours suivant la demande du pouvoir adjudicateur chacun des documents suivants : les certificats sociaux (attestation URSSAF ou RSI, versement régulier des cotisations de congés payés et de chômage intempéries, régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés) et fiscaux (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, impôt sur la valeur ajoutée) (à compter du 1er avril 2016 le NOT12 n'est plus délivré), un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou à la chambre des métiers (D1) ou à défaut, règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France (datant de moins de 6 mois), et en cas de redressement judiciaire la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail.

Bien que les documents précités ci-dessus ne soient exigibles que pour l'attributaire du marché, il est fortement conseillé aux candidats de se doter de ces documents dès qu'ils soumissionnent à un marché public.

Par ailleurs, et conformément au règlement de la consultation, le candidat retenu devra remettre dans le délai imparti fixé par la collectivité, s'il ne l'a pas fait au stade du dépôt de son offre, tous les documents pour lesquels la signature est requise, dûment signés sans y avoir apporté de modification.

Le marché sera intégralement financé sur les fonds propres inscrits aux budgets de la collectivité.

Le paiement est opéré par mandat administratif suivi d'un virement et effectué en application des articles R. 2191-1 à R. 2191-63 du Code de la Commande Publique. Le délai global de paiement est fixé selon les articles L. 2192-10 et L. 2192-12 à L. 2192-15 du Code de la Commande Publique.

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES 6 ALLEE DE L'ILE-GLORIETTE - BP 24111 , 44041 NANTES Cedex FRANCE. Tél. +33 240994600. E-mail : greffe.ta-nantes@juradm.fr. Fax +33 240994658. Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>.

### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

### VI.4.3) Introduction des recours

Voies et délais de recours : référé précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L. 551-1 et s.), référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L. 551-13 et s.), recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, le recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES 6 ALLEE DE L'ILE-GLORIETTE - BP 24111 , 44041 NANTES Cedex FRANCE. Tél. +33 240994600. E-mail : greffe.ta-nantes@juradm.fr. Fax +33 240994658. Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>.

## VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

15 septembre 2023